

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 9 septembre 2017 à 10 h à laquelle assistaient :

Monsieur le Maire Hugh Scott

Madame la Conseillère :	Madame Louise Royer
Messieurs les Conseillers :	Monsieur Peter Richardson
	Monsieur Charles de Broin
	Monsieur Brian Bertram
	Monsieur Neal Rankin
	Monsieur Jean Cloutier

Assiste également à la séance Monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

CONVOCATION

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Monsieur le maire Hugh Scott, président la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

1. Constatation du quorum

À 10 h 13 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

2. Résolution 2017-09-076 – Adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par :	Madame la conseillère Louise Royer
APPUYÉ par :	Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER l'ordre du jour qui suit :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (limitée à un maximum de 15 minutes)
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 août 2017
5. Ratification des paiements exécutés par chèque.
6. Rapport du Maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides
7. Rapport du maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant.
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.
9. Avis de motion : *Aucun*
10. Adoption de règlement :
 - 10.1. Règlement 2017-03 modifiant le règlement de nuisances
 - 10.2. Règlement 2017-04 Concernant le stationnement
11. Projets de résolution
 - 11.1. Soutien à la campagne de financement de PLTN
 - 11.2. Projet de protocole d'entente avec la municipalité de Labelle – sentiers pédestres
 - 11.3. Projet de station de lavage de bateau – adjudication de contrat
 - 11.4. Projet de station de lavage de bateau – signature d'une servitude de passage par PLTN en faveur de MLTN

12. Rapport des comités
 - 12.1. Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 2017;
 - 12.2. Comité consultatif d'urbanisme –
 - 12.2.1 - C.C.U. 2017-08-39 - Demande DPREL170031 – Demande de rénovation majeure au bâtiment principal, matricule 1524-78-4640, lot 5 011 258 du cadastre du Québec (Propriétaire : Brian Arnott);
 - 12.2.2 - C.C.U. 2017-08-40 - Demande DPAGL170029 – Demande d'agrandissement au bâtiment principal (véranda), matricule 1526-20-7750, lot 5 011 271 du cadastre du Québec (Mark Nuttal-Smith);
 - 12.2.3 -
 - C.C.U. 2017-08-41 - Demande DPCOL170033 – Demande de permis pour la construction d'un bâtiment accessoire (garage), matricule 1426-10-1545, lot 5 011 162 du cadastre du Québec (D. Bélanger et André Laporte);
13. Correspondance –
14. Affaires nouvelles - aucune
15. Période d'intervention des membres du conseil –
16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens (limitée à 15 minutes)
17. Clôture et levée de la séance.

3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance (période limitée à un maximum de 15 minutes).

4. Résolution 2017-09-077 - Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 août 2017.

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 août 2017 avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent en avoir pris connaissance :

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neal Rankin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- a) QUE le secrétaire-trésorier soit, et il est par les présentes, dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 août 2017; et;
- b) QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 août 2017 et il est par les présentes ratifié et adopté.

5. Résolution 2017-09-078 - Ratification du journal de décaissement

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
Appuyé par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1^{er} août 2017 au 31 août 2017 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 77 049,01 \$.

6. Rapport du Maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides.

7. Rapport du Maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.

8. Résolution 2017-09-079 - Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.

CONSIDÉRANT l'exposé du Maire sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'il entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2^e alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
Appuyé par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER le Maire à prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les sujets énumérées à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 11 septembre 2017, déposé par le Maire séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

9. Avis de motion : *Aucun*

10. Adoption de règlements :

10.1 Résolution 2017-09-080 - Adoption du règlement 2017-03 modifiant le règlement de nuisances

CONSIDÉRANT la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., C-47.1) qui permet à une municipalité de pouvoir adopter des règlements en matière de nuisance;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du 12 août 2017 par Madame la conseillère Louise Royer ;

CONSIDÉRANT QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le présent règlement et renoncent ainsi à sa lecture;

EN CONSEQUENCE,

SUR PROPOSITION de : Monsieur le conseiller Neal Rankin
APPUYÉE par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ :

QUE le règlement 2017-03 **modifiant le règlement de nuisances** soit, et est par les présentes, adopté.

10.2 Résolution 2017-09-081 - Adoption du règlement 2017-04 concernant le stationnement

CONSIDÉRANT la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., C-47.1) qui permet à une municipalité de pouvoir adopter des règlements en matière de stationnement;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du 12 août 2017 par Monsieur le conseiller Brian Bertram ;

CONSIDÉRANT QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le présent règlement et renoncent ainsi à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION de : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉE par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ :

QUE le règlement 2017-04 **concernant le stationnement** soit, et est par les présentes, adopté.

11. Projets de résolution :

11.1 Résolution 2017-09-082 – Soutien à la campagne de financement de PLTN.

CONSIDÉRANT la campagne de levée de fonds entreprise par PLTN aux fins de financer les projets de station de lavage de bateaux et de construction d'une résidence pour les gardiens;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux pour les fins de cette campagne que les donateurs puissent bénéficier d'un reçu officiel pour fins d'impôt;

CONSIDÉRANT que la municipalité est un donataire reconnu aux fins de la loi sur l'impôt sur le revenu pouvant émettre de tels reçus en contrepartie des dons qui lui sont faits pour la réalisation d'objectifs municipaux;

CONSIDÉRANT que la protection de l'environnement est une compétence municipale;

POUR CES MOTIFS,

il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité accepte les dons qui lui sont adressés par suite de la campagne de levée de fonds de PLTN et émette en contrepartie des reçus officiels pour fins d'impôt; et,

QUE tous les fonds recueillis soient transmis à PLTN pour le remboursement de dépenses reliées à la réalisation de projets identifiés par ces derniers et dont l'objectif est la protection de l'environnement en général.

11.2 Résolution 2017-09-083– Projet et protocole d'entente avec la municipalité de Labelle – sentiers pédestres.

CONSIDÉRANT le projet de protocole d'entente concernant les sentiers pédestres soumis aux membres du conseil;

il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neal Rankin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité accepte de signer cette entente ; et,

QU'À cette fin elle autorise par les présentes le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité cette entente.

11.3 Résolution 2017-09-084 – Projet de station de lavage de bateau – adjudication de contrat.

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une station de lavage de bateau ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié sur le système électronique d'appel d'offres (SE@O) ;

CONSIDÉRANT les soumissions suivantes obtenues avant la date et l'heure fixées :

Paysagistes Northland Inc.	68 350 \$
Groupe Laverdure Construction Inc.	121 900 \$

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'ADJUGER le contrat à *Paysagistes Northland Inc.* pour la somme de 68 350 \$ plus les taxes applicables sujet à l'approbation par les représentants de PLTN de la soumission telle que déposée.

AUTORISER le directeur général à émettre le paiement des travaux à même les fonds de parcs.

Je, soussigné, Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, certifie que la corporation dispose des crédits suffisants pour acquitter les dépenses ci-dessus.

Martin Paul Gélinas, LL. L., D. D. N.
Secrétaire-trésorier

11.4 Résolution 2017-09-085 – Projet de station de lavage de bateau – Signature d'une servitude de passage en faveur de la municipalité.

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une station de lavage de bateau ;

CONSIDÉRANT que le projet prévoit l'installation sur un terrain appartenant à la municipalité n'ayant pas accès direct au chemin de Lac-Tremblant-Nord;

il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE MANDATER Me Jean-Philippe C. Boileau, notaire, de préparer, aux frais de la municipalité, un acte de servitude de passage en faveur de la municipalité pour lui permettre de communiquer du chemin de Lac-Tremblant-Nord à la station de lavage de bateau à être construite; et,

D'AUTORISER le maire et le directeur-général à signer pour et au nom de la municipalité cet acte de servitude afin d'obtenir un droit de passage permettant à la municipalité de communiquer du chemin de Lac-Tremblant Nord à son terrain portant le numéro de cadastre 5 011 402.

12. Rapport des comités :

12.1 Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 août 2017.

12.2 Comité consultatif d'urbanisme :

12.2.1 Résolution 2017-09-086 - C.C.U. 2017-08-39 - Demande DPREL170031 – Demande de rénovation majeure au bâtiment principal, matricule 1524-78-4640, lot 5 011 258 du cadastre du Québec (Propriétaire : Brian Arnott);

CONSIDÉRANT l'examen de cette demande par les membres du comité consultatif en urbanisme selon tous objectifs et les critères établis au règlement sur les PIIA;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neal Rankin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU :

D'APPROUVER les plans soumis pour la rénovation du bâtiment principal tel que déposé par Sébastien Millette architecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2.2 Résolution 2017-09-087 – C.C.U. 2017-08-40 - Demande DPAGL170029 – Demande d'agrandissement au bâtiment principal (véranda), matricule 1526-20-7750, lot 5 011 271 du cadastre du Québec (Mark Nuttal-Smith);

CONSIDÉRANT l'examen de cette demande par les membres du comité consultatif en urbanisme selon tous objectifs et les critères établis au règlement sur les PIIA;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neal Rankin
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

D'APPROUVER les plans soumis pour l'agrandissement du bâtiment principal tel que déposé par le propriétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2.3 Résolution 2017-09-088 – Demande DPCOL170033 – Demande de permis pour la construction d'un bâtiment accessoire (garage), matricule 1426-10-1545, lot 5 011 162 du cadastre du Québec (Danielle Bélanger et André Laporte);

CONSIDÉRANT l'examen de cette demande par les membres du comité consultatif en urbanisme selon tous objectifs et les critères établis au règlement sur les PIIA;

Il est PROPOSE par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYE par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RESOLU :

D'APPROUVER les plans soumis pour la construction du bâtiment accessoire (garage) tel que déposé par le propriétaire.

ADOPTÉE À L'UNAMITÉ

13. Correspondance – Aucune

14. Affaires nouvelles – Aucune

15. Période d'intervention des membres du conseil

16. Période de questions d'ordre général aux citoyens (limitée à 15 minutes)

17. Clôture et levée de la séance

Résolution 2017-09-089 - Clôture et levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 10 h 52.

Monsieur Hugh Scott
Maire

Monsieur Martin Paul Gélinas
Secrétaire-trésorier